

FONTAINE AU CŒUR NOUS RASSEMBLE

Préservons le patrimoine

Le diocèse de Grenoble a décidé de céder l'église Saint-François d'Assises, située rue de la Liberté à Fontaine, pour qu'un promoteur puisse y construire des logements. Cette décision s'inscrit dans un plan général de diminution du patrimoine décidé par les instances du diocèse. Il n'appartient pas à la Ville de commenter cette décision.

Pour autant, le devenir de ce bâtiment historique et patrimonial est une question d'intérêt général. L'édifice qui abrite l'église est une ancienne tannerie de Fontaine et chacun s'accorde à saluer l'intérêt architectural de ce lieu. Construire des logements à la place de ce bâtiment remarquable n'est pas acceptable : l'histoire ouvrière et populaire de Fontaine ne peut pas être bradée de la sorte. Pour ces raisons, nous allons agir pour que ces logements ne se construisent pas. Si la construction de nouveaux logements est nécessaire, alors que des centaines de Fontainoises et de Fontainois sont sur les listes d'attente, elle doit se faire de manière harmonieuse, respectant un urbanisme maîtrisé et certainement pas en faisant disparaître le patrimoine.

L'équipe municipale a donc saisi l'Établissement public foncier local du Dauphiné (EPFL) dont le rôle est d'acheter des terrains et des bâtiments afin de développer des projets. Une négociation va être engagée afin d'acquérir le bien, ce qui permettra de stopper la vente à un promoteur et le projet de logements sur ce site, et démarrer une réflexion avec les secteurs associatifs et culturels sur le devenir du bâtiment. Plusieurs pistes de travail animeront cette réflexion : musée de la tannerie, lieu de pratiques associatives, culturelles... L'objectif est bien de préserver un patrimoine architectural et historique précieux, et de lui donner une nouvelle vie, utile à toutes et tous, en concertation avec la population.

Jean-Paul Trovero (PCF), maire. Adjoints :

Alain Grasset, Sylvie Baldacchino (PCF), Laurent Jadeau (PCF), Muriel Chaffard, Richard Varonakis, Claudine Didier (PCF), Michel Antonakios, Marie Menut, Brice Di Gennaro (PCF), Marie Amore.

Conseillers délégués : Gérard Revel-Goyet, Marilyn Mastromauro, Lobna Rannou (PCF), Christian Debacq, Stéphanie Baroncelli, Khadra Gaillard (PCF), Rania Grandjean, Marie-José Scappucci, Nizar Baraket (PCF).